

CONDITIONS GÉNÉRALES – Salon Zen 2020

- Si le Salon devait être annulé en raison des conditions sanitaires, nous nous engageons à le reporter au Printemps 2021. Le prix du stand ne serait donc pas remboursé mais reporté. **
- **Toute annulation** intervenant moins de **15 jours** avant la date de l'évènement donnera lieu au **paiement de l'entièreté** du prix du stand, quel qu'en soit le motif (médical, professionnel ou autre)
- Les exposants sont responsables des produits mis en vente.
- Les exposants sont responsables du cadre fiscal et légal dans lequel s'inscrivent les transactions commerciales éventuelles.
- Les exposants sont responsables en cas de blessure ou dommage infligé lié à leur pratique
- En fonction de votre activité et/ou de la variété et de la mixité des articles, notre équipe choisira l'emplacement de votre stand dans les salles de la Tricoterie
- Les exposants sont responsables en cas de vol ou dégradation de leurs matériel et produits
- Les exposants s'engagent à ne pas être uniquement des revendeurs des articles présentés.
- Les exposants doivent évacuer leurs déchets et nettoyer si nécessaire leur stand.
- Les exposants doivent respecter l'horaire d'installation (9h30-11h) et de démontage (19h-20h).
- L'acceptation de ces conditions engage chaque exposant

** Notre intention est de faire découvrir les alternatives de santé au public mais aussi de soutenir les thérapeutes et petits artisans. Si la question financière est un frein majeur à votre enthousiasme, nous sommes prêtes à en discuter.